



# Compte rendu de la CAPL n° 2 de notation

## Cadres B

### Filière Gestion Fiscale \ Filière Gestion Publique

du 11 juin 2012

Les règles de notation et de recours étant toujours différentes entre la filière fiscale et la filière gestion publique, les dossiers ont été étudiés séparément.

Concernant le calendrier, les élus CGT ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient que la campagne de notation commence à la même date pour l'ensemble des agents de la DDFIP. En effet, les agents de la filière gestion publique connaissent un calendrier beaucoup trop resserré, ce qui a eu pour effet de monter des recours en notation dans une certaine précipitation.

La Direction a indiqué en début de séance le nombre de majorations gardées en réserve :

- pour la filière gestion fiscale : 6 majorations de +0,02 (15 dossiers présentés )
- pour la filière gestion publique : 3 majorations de +0,02 (5 dossiers présentés )

Aucune bonification de 0,06 n'était donc disponible au niveau local.

Pour la filière gestion fiscale, 13 agents demandaient une révision de leur note, 1 agent faisait un recours sur ses appréciations et 1 agent sur son compte rendu d'évaluation.

Concernant la filière gestion publique, 3 agents demandaient une révision de note, 1 agent faisait un recours sur la note et le tableau synoptique et 1 agent souhaitait la révision de ses appréciations littérales.

Sur les 9 dossiers défendus par les élus CGT, 4 collègues ont eu totalement ou partiellement satisfaction notamment sur le tableau synoptique et les appréciations.

Les élus CGT ont regretté la frilosité de la direction locale pour appuyer les demandes des collègues FGP pour obtenir une bonification de +0,06 en CAP nationale.

Ils ont rappelé que l'année précédente **3 agents défendus par les élus CGT ont obtenu satisfaction en CAP nationale** malgré le peu d'encouragement déjà témoigné à l'époque par la direction locale !!

Afin de les défendre le mieux possible, les élus CGT restent à la disposition des collègues, tant issus de la filière gestion publique que de la filière fiscale, qui souhaiteraient présenter un recours en national.

Vos élus en CAPL N° 2

CP Eric MANRY - Isabelle DEBEZE  
C1 Pierre NOUQUERET- Elian LARREY  
C2 Carlos FILIATREAU – Renée MURAIL